

ACTUALITÉS DE LA LUTTE CONTRE LE PROJET DE SURFPARK

Période du 08/02/2024 au 27/08/2024

Rédaction : Collectif NON au surfpark à Canéjan

Présentation : Un permis de construire a été accordé par le maire de Canéjan pour la construction d'un surfpark comprenant deux piscines géantes pour la pratique du surf sur vagues artificielles. Le Collectif NON au surfpark à Canéjan, porté par l'association Collectif Canéjan en Transition et constitué d'habitants des communes riveraines du projet, s'oppose au projet et milite pour son abandon, au côté d'associations de protection de l'environnement (SEPANSO Gironde et Surfrider Foundation Europe) qui ont déposé un recours contre le permis de construire. Cette 6ème newsletter, préparée par ce collectif, est destinée à vous informer des évolutions récentes de ce dossier.

Précédentes Newsletters : voir ici.

Introduction

- Cela faisait 6 mois que nous ne vous avions pas envoyé de lettre d'infos, la rentrée est l'occasion de combler notre retard et de faire le point. Cette période a été marquée par trois évènements :
 - L'organisation par notre collectif de la deuxième réunion publique d'information sur le projet, de nouveau très suivie par les habitants des communes de Canéjan et Cestas,
 - o L'élargissement international du combat contre les surfparks,
 - La reconnaissance par le jury de déontologie publicitaire, une instance de l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité, que la communication des promoteurs du projet de surfpark à Canéjan est bien trompeuse. Nous avions donc raison de dénoncer le greenwashing autour de ce projet!
- Dans cette newsletter, vous trouverez un déroulé chronologique des actions et une revue de presse non exhaustive.

Prochains rendez-vous:

- 7 septembre, de 9h30 à 13h : Forum des Associations de Canéjan
- 11 au 15 septembre, à Darwin Bordeaux. Festival CLIMAX 10ème édition (à confirmer)

Chronologie des actions et publications récentes

Dimanche 11 février

 Participation à la marche pour réclamer l'arrêt d'un projet de huit nouveaux forages pétroliers en Gironde. Nos militants y ont rencontré plusieurs personnalités, dont Camille Etienne (militante écologiste), Thomas Brail (Groupe National de



surveillance des arbres), Marie Toussaint (députée européenne), et Pierre Hurmic (maire de Bordeaux), qui ont tous <u>exprimé leur soutien</u> à notre lutte.

Samedi 16 mars

 Conférence filmée grand public « Recréer l'océan dans les terres pour surfer - Causes et conséquences de l'artificialisation d'une pratique sportive », par Rémy Petit, chercheur, invité par l'association Cultures & Société, à la médiathèque de Gradignan. A revoir sur YouTube.

Jeudi 28 mars

• Deuxième réunion publique à Canéjan pour informer et alerter sur le projet de surfpark, organisée par notre collectif. Le communiqué est disponible <u>ici</u> et la vidéo de la réunion peut être visionnée <u>là</u>. A destination des habitants de Canéjan et de Cestas, elle a été largement suivie, notamment par des riverains qui seraient fortement exposés aux nuisances liées aux activités du surfpark et au trafic automobile associé. Pour signer le permis de construire, le projet a dû être classé par la municipalité de Canéjan comme infrastructure sportive d'« *intérêt collectif* », un comble pour un projet commercial réservé à une minorité de surfeurs aisés et jamais discuté avec les habitants. Nous y avons rendu public un **sondage** montrant que 64% des habitants sont opposés au projet, pour 10% seulement qui y sont favorables (138 personnes sondées à Cestas et Canéjan).



Vendredi 29 mars

• **Sud-Ouest :** « <u>Surfpark en Gironde : les opposants dénoncent un projet « illégitime »</u> ». Les chiffres de l'enquête y sont cités et la journaliste conclut : « Pendant les deux heures qu'a duré la réunion publique, nombreux étaient ceux qui ont montré leur désaccord en pointant le fait de ne pas avoir été consultés. ».

Jeudi 25 avril

Lettre ouverte au Maire de Canéjan : « agissez enfin contre le surfpark!». Cette lettre reprenait les principaux éléments de la réunion publique et demandait au maire d'annuler le permis de construire, d'interdire aux promoteurs le prélèvement de l'eau du réseau public, de saisir la commission locale de l'eau, de bloquer toute tentative des promoteurs de démarrer les travaux durant avant la décision du iuge administratif, et d'arrêter de menacer de procès-verbaux d'amendes les habitants affichant chez eux des banderoles exprimant leur opposition au projet!



Dimanche 26 mai

 Changement dans l'administration de la Sci Paola. La Société qui porte le projet de surfpark à Canéjan a modifié son statut. Maylis Algayon, fille de Philippe Algayon et sœur d'Edouard Algayon, est maintenant associée de la Sci. La société Euro Immo Participation, basée au Luxembourg, « un paradis fiscal situé au cœur de l'Union Européenne », devient également associée de la Sci Paola.

Jeudi 30 mai

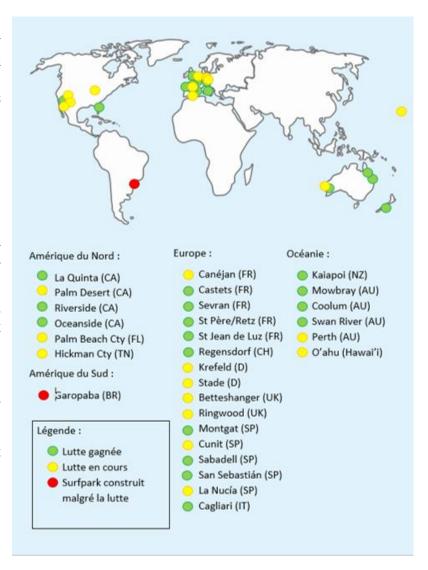
• La Relève et la Peste: Les Hawaiens d'Oahu remportent la victoire face à un projet de surfpark de luxe. L'étude d'impact du projet de piscine de surf Wavegarden a été jugée insuffisante par le tribunal hawaien (consommation d'eau, vidanges, protection de la faune et de la flore et du patrimoine archéologique et spirituel). Nous avions aidé ces militants hawaiens au travers d'une coalition internationale visant à arrêter les projets de surfparks les plus problématiques.

Vendredi 7 juin

 Parution de nos enquêtes en français et en anglais sur « Les ambitions sans limites de l'industrie des surfparks » et « La lutte contre les projets de surfparks dans le monde ». L'opposition à ces projets d'une autre époque est bien mondiale!

Samedi 17 juin

MIT Technology Review: The cost of building the perfect wave. Nous avions été interviewés pour cet article de fond qui cite notre inventaire des mouvements d'opposition aux projets de surfparks dans le monde. L'article explique aussi que sur 162 surfparks construits ou en projet, 54 (33%) sont situés dans des zones subissant un stress hydrique élevé à très élevé, et sont donc en concurrence directe avec d'autres usages de l'eau plus légitimes.



Mardi 20 juin

• SurferToday: The boundless ambitions of the surf park industry. Reprise intégrale dans ce journal en ligne sur le surf et le skate de <u>notre texte sur les ambitions sans limites de</u> l'industrie des surfparks.

Dimanche 30 juin

Retour de la Commission Locale de l'Eau Nappes profondes de Gironde, présidée par le maire de Cestas Pierre Ducout. La commission nous a expliqué que ce dossier "ne relève pas d[e son] champ règlementaire", mais elle a estimé néanmoins que "les besoins en eau potable figurant dans le dossier de demande de permis de construire [du projet de surfpark à Canéjan] apparaissent largement sous-estimés"!

Jeudi 1 juillet

• Les Echos: Loisirs aquatiques: la bataille du surf artificiel. L'article présente les piscines de surf, telles celles prévues à Canéjan, comme des alternatives dépassées par rapport aux projets de vagues artificielles sur des plans d'eau existants. La journaliste a vainement cherché à joindre les promoteurs du projet à Canéjan.

1-5 juillet

Lettre ouverte à Madame Couillard et Monsieur Saint Pasteur, candidats à la députation dans la 7ème circonscription de Gironde. Nous leur avions demandé dans cette lettre (1) leur analyse de la pertinence écologique, économique et sociale d'un tel équipement commercial, (2) s'ils soutiendraient s'ils étaient élus la démarche transpartisane de plusieurs parlementaires demandant que les piscines de surf soient classées en « baignade artificielle » pour la sécurité sanitaire des usagers, et (3)



s'ils défendraient l'obligation d'une consultation du public pour ce type de projets. **Leurs réponses** sont disponibles ici (Bérengère Couillard) et là (Sébastien Saint-Pasteur).

Lundi 12 juillet

• Ouest France: Environnement. Pourquoi les projets de « surfparks » suscitent des controverses. L'article évoque le projet de vague dynamique artificielle près du Futuroscope de Poitiers et les « neuf projets de gigas piscines à surf avortés en France ».

Dimanche 31 juillet

• La Relève & La Peste : « <u>Les ambitions sans limites de l'industrie des surfparks</u> ». L'article, <u>une reprise de l'enquête de notre collectif</u>, met en avant les conséquences de la **marchandisation** de sports de nature précédemment gratuits et les risques de sécession avec le reste de la société, ces bulles touristiques étant aussi des bulles sociales.

Lundi 5 août

• Dans son avis N° 1011/24 du 5 août 2024, le Jury de Déontologie Publicitaire, une instance associée de l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité, saisi par nos soins, a jugé la vidéo promotionnelle « monter le 1er surfpark de France » du compte Instagram @surfparkcanejan non conforme. C'est là une première vic-



toire pour notre cause. L'avis, très sévère, nous donne raison sur toute la ligne : selon le Jury, leur affirmation « on n'a pas déboisé ! » est « inexacte » (et pour cause : ils ont tout rasé !), « le film entretient une forme de confusion » sur la consommation en eau et « manque [...] manifestement de clarté » sur les besoins en énergie du surfpark, et enfin la circulation automobile sera « plutôt amenée à croître ». Le jury considère donc que la publicité n'est pas conforme aux dispositions déontologiques en matière de développement durable. Suite à cet avis, nous avons demandé par lettre recommandée aux promoteurs de retirer leur vidéo et d'informer leurs abonnés des raisons de ce retrait. A ce jour, la vidéo est toujours en ligne, témoignant du manque de sérieux des promoteurs...

- L'information a été **reprise dans plusieurs médias**, notamment :
 - o 06/08 Le Figaro : <u>Gironde : un</u> clip promotionnel pour un projet de «surfpark» à une heure de l'océan épinglé pour greenwashing
 - 07/08 Actu.fr : À Canéjan, le projet du premier surfpark de France épinglé pour une pub "trompeuse"
 - 08/08 Rue89 : <u>Une publicité du</u> surf-park de Canéjan jugée trompeuse sur le développement durable



o 08/08 Sud-Ouest : <u>Surfpark en Gironde : les associations dénoncent une vidéo</u> « mensongère », soutenues par le Jury de déontologie publicitaire

Samedi 10 août

L'Equipe Magazine : En France, les projets de piscines à vagues artificielles prennent l'eau. Dans le 1er quotidien sportif français, les promoteurs ont cette fois daigné répondre aux interviews, mais se disent frustrés! L'un d'eux prétend même que « nous ne sommes pas là pour nous faire de l'argent »! Vu le montage financier complexe du projet, qui inclut notamment une société luxembourgeoise, on a envie de compléter: « nous ne sommes pas là pour nous faire de l'argent... imposable »! Le président de la Fédération Française de Surf, interviewé, rappelle que la certification Afnor (et donc le classement en activités de baignade), ainsi qu'un minimum de transparence sur la consommation d'eau, sont des prérequis pour recevoir le soutien de la fédération. En effet, celle-ci ne veut



pas faire prendre de risques sanitaires inconsidérés à ses champions et exige de réelles garanties environnementales.

Dimanche 11 août

 Participation (stand NON au surfpark à Canéjan) au village des luttes locales de l'Alternatiba Tour, à Bègles.



Coup de projecteur sur nos publications Instagram et Facebook (@nonausurfenboite.fr)

- ➤ 12/02/2024 : Manif contre les projets de forage sur le bassin d'Arcachon.
- 30/03/2024 : Pourquoi le Projet de surfpark à Canéjan est illégitime ?
- 14/05/2024 : Un surfpark pour qui ?
- ➤ 12/06/2024 : <u>L'alarmante frénésie pour les surfparks</u> (en français, anglais et allemand)
- Du 16/07/2024 au 3/0/2024: <u>Interviews de Jeffrey Swartwood</u> [spécialiste de « surf studies » à l'Université Bordeaux-Montaigne].
- 06/08/2024 : <u>Surfpark de Canéjan Une publicité jugée</u> trompeuse
- ➤ 14/08/2024 : <u>Un article catastrophique pour les</u> promoteurs du surfpark canéjanais



Situation à date :

Notre <u>pétition</u>, lancée le 1^{er} juin 2023, compte désormais 62 910 signatures (merci de continuer à la faire tourner !).

Notre compte Instagram @NONausurfenboite.fr a désormais 1797 abonnés. Cette Newsletter est diffusée à plus de 430 abonnés.

Notre cagnotte destinée à couvrir les frais liés aux procédures judiciaires se trouve <u>ici</u>, merci à ceux qui peuvent aider !

Pour consulter les articles cités dans cette lettre, voir notre <u>revue de presse</u>. Pour toute question, regardez notre <u>foire aux questions (FAQ)</u> ou écrivez-nous à contact@ns33.fr.

Prochains rendez-vous:

- 7 septembre, de 9h30 à 13h : Forum des Associations de Canéjan
- 11 au 15 septembre, à Darwin Bordeaux. Festival CLIMAX 10ème édition (à confirmer)

On continue, plus déterminés que jamais!

Le collectif NON au surfpark à Canéjan



Publication du Collectif NON au surfpark à Canéjan, porté par l'association Canéjan en transition. Adresse : 1 bis boulevard Pey Arnaud, 33610 Canéjan. Contact : contact@ns33.fr